



Compte Rendu du Comité Syndical du 5 décembre 2014

M. le Président ouvre la séance du Comité Syndical Ordinaire

Etaient présents :

MM DIDIER - PÂRIS-FAREZ- POULAIN- JOPEK- BRYCOVE--CHOVET- VIET-AUDIN-Mme BOLENOR-CARPENTIER
-Mr ROBERT -MME LEVEQUE-MM COULON-BOUTROY -LERICHE-NOLLET (délégué suppléant de Mr BON)-
PHILIPPOT-FRICOTEAUX-BEREAUX- BOHAIN-GOSSET -DUMONT-LAINÉ- DUMONET-LECLERE Marcel- BONO-
VERMUE - LOUVET-MARLIER - Mme CLOBOURSE- MM REGAL- BUFFET-Mme ROBERT-MM BUFFET-
Mme POTEL-MATHIEU - MARLIER - Mme CLOBOURSE- MM REGAL- BUFFET -Mme POTEL-MM MATHIEU-
MUZART

Etait(ent) absent(es) et excusé(es) :

M.PHILIPON-LEMAIRE -LECLERE Bernard- TORDEUX-Mme LETOT-CARREAU-COLLET

Etait(ent) absent(es) et excusé(es) avec pouvoir:

Mr DE MONSTESQUIOU donne pouvoir à Mr CHOVET -
Mr Bernard LECLERE donne pouvoir à Mr DUMONT

Etai(en)t absent (es) et représenté (es) :

Mr BON représenté par Mr NOLLET, délégué suppléant

Assistaient à la réunion :

M. Yves de MOLINER, Directeur Général USED'A, M. Stéphane LAGUILLIEZ, Mme Sylvie THOMAS Secrétaire de Direction

Mr Georges CARPENTIER ayant été désigné secrétaire de séance, M. le Président rappelle que la dernière réunion du Comité Syndical Ordinaire a eu lieu le 26 septembre 2014 avec pour ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 juin 2014,**
- **Information des décisions prises par le bureau syndical depuis la réunion du 10 juin 2014,**
- ⇒ **FINANCES**
- **Proposition des décisions modificatives,**
- **Débat d'Orientation Budgétaire 2015 (ce document vous sera adressé prochainement),**
- **Indemnité de conseil du Percepteur,**
- **Actualisation de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité.**

- ⇒ **ADMINISTRATIF**
- **Projet de suppression de postes,**
- **Projet de création de postes,**
- **Rapport contrôle de la concession gaz au titre de l'année 2013 (ce document vous sera adressé prochainement),**
- **Rapport contrôle de la concession ERDF au titre de l'année 2013 (ce document vous sera adressé prochainement),**
- **Aides satellites (communication électronique) pour les communes éligibles,**
- **Projet d'adhésion à l'AVICCA (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel),**
- **Autorisation donnée à Mr le Président pour signer l'avenant n°23 au contrat de concession passé avec ERDF suite à l'adhésion de la commune de FRESNOY LE GRAND,**
- **Groupement achat énergie gaz : approbation du dossier de consultation des entreprises,**
- **Questions diverses.**

Le compte rendu de cette réunion est approuvé à l'unanimité. Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la séance ordinaire :

Monsieur le Président informe les membres du Comité syndical des décisions prises par le Bureau syndical depuis la réunion du 26 septembre 2014.

Attribution pour la fourniture, l'installation d'une éolienne à axe horizontale (en raison de son aspect esthétique : société QUENEA (basée à CARHAIX dans le Finistère)

⇒ FINANCES

- Budget primitif 2015,
- Communication électronique 2015,
- Décisions modificatives,
- Modification durée d'amortissement (NRAZO, aides satellites, convention de partenariat USEDA-GRDF)
- Approbation des programmes : extension EP 2015 (EPE 2015), mise en conformité EP 2015 (EPC 2015), rénovation ballons fluorescents 2015 (REN 2015), signalisation lumineuse 2015 (SILU 2015), demande subvention auprès du Conseil Général pour l'éclairage public).

⇒ ADMINISTRATIF

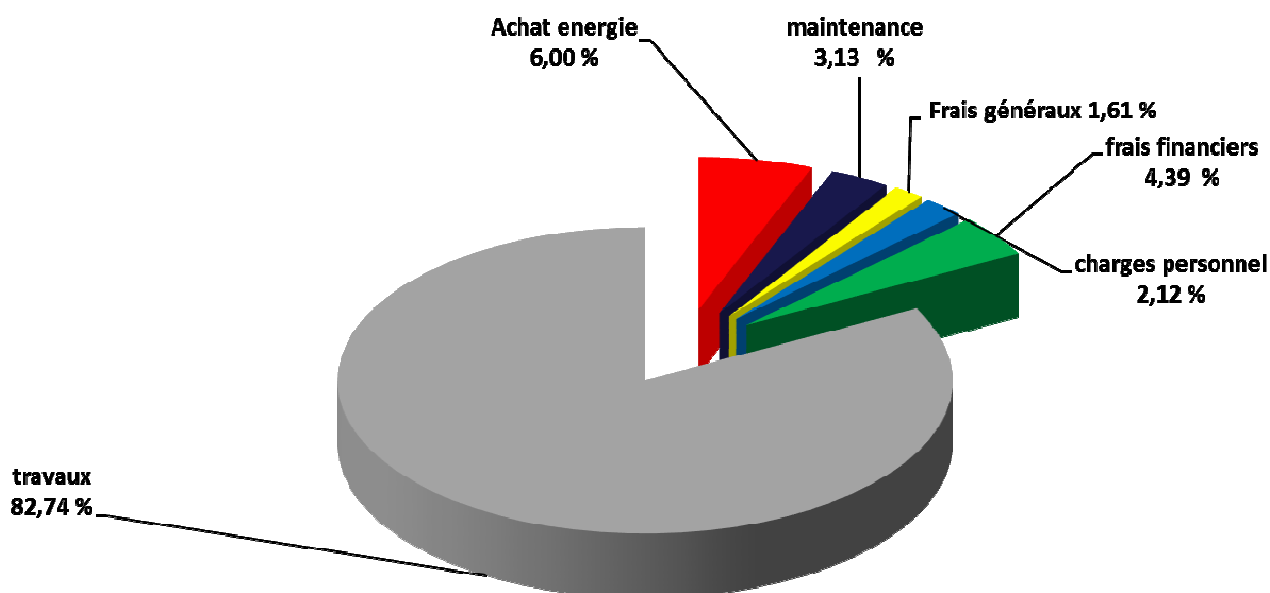
- Autorisation donnée à Mr le Président pour signer l'accord N°5 à la convention article 8 avec ERDF,
- Autorisation donnée à Mr le Président pour la signature d'une convention avec l'ADICA,
- Convention sécurisation réseau moyenne tension au-dessus des corps de ferme,
- Convention avec CERTINERGY pour la validation des certificats d'économie d'énergie,
- Convention financière avec l'ADEME pour déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques,
- Création et suppression de poste,
- Questions diverses.

Monsieur le Président donne la parole à Mr Yves de MOLINER pour présenter la partie financière de cette réunion.

BUDGET PRIMITIF 2015

FINANCES

LE BILAN DES DEPENSES 2014 au 30-11-2014 EST LE SUIVANT



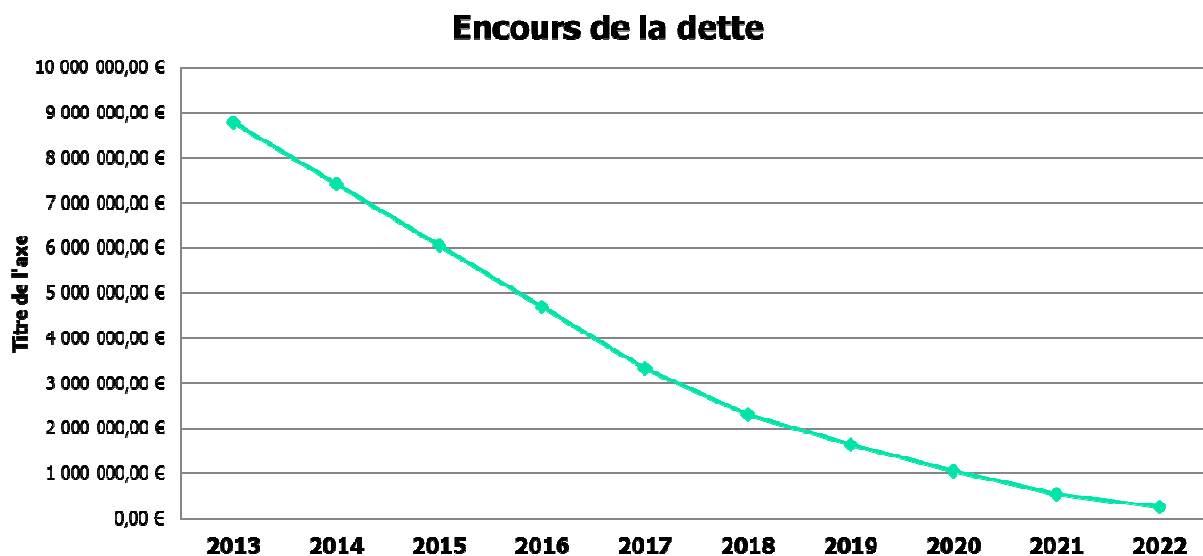
A ce jour le pourcentage de répartition des dépenses est conforme aux prévisions du budget primitif 2014.

Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette réparti en 7 prêts, s'élève à 7 419 399.92 € représentant 8 mois de recettes de fonctionnement hors achat d'énergie pour l'éclairage public. Le poste travaux y compris la maintenance de l'éclairage représente 91.34 % des dépenses de l'USEDA.

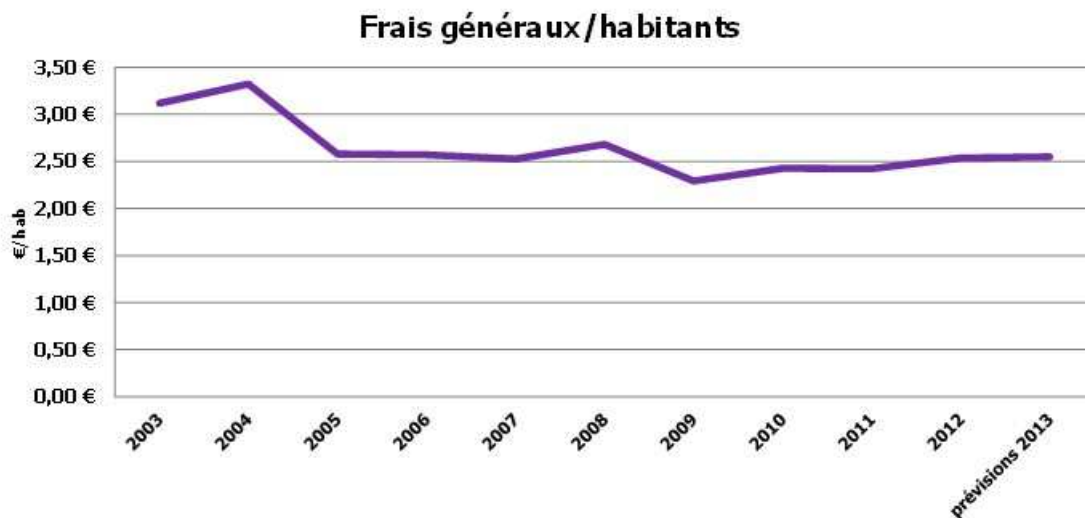
La répartition de l'encours au 31/12/2014 est la suivante :

- 1 200 002 € au taux fixe de 4.785% (pénalité de 285 000 € si remboursement anticipé),
- 312 500 € à taux fixe de 3.570 %,
- 371 415.92 € au taux fixe de 4.180 %,
- 1 750 000 € aux taux fixe de 4, 180 %,
- 1 200 002€ au taux fixe de 1.28 %,
- 1 777 780 € au taux fixe de 0.79 %,
- 807 700 € au taux fixe de 0.78%.

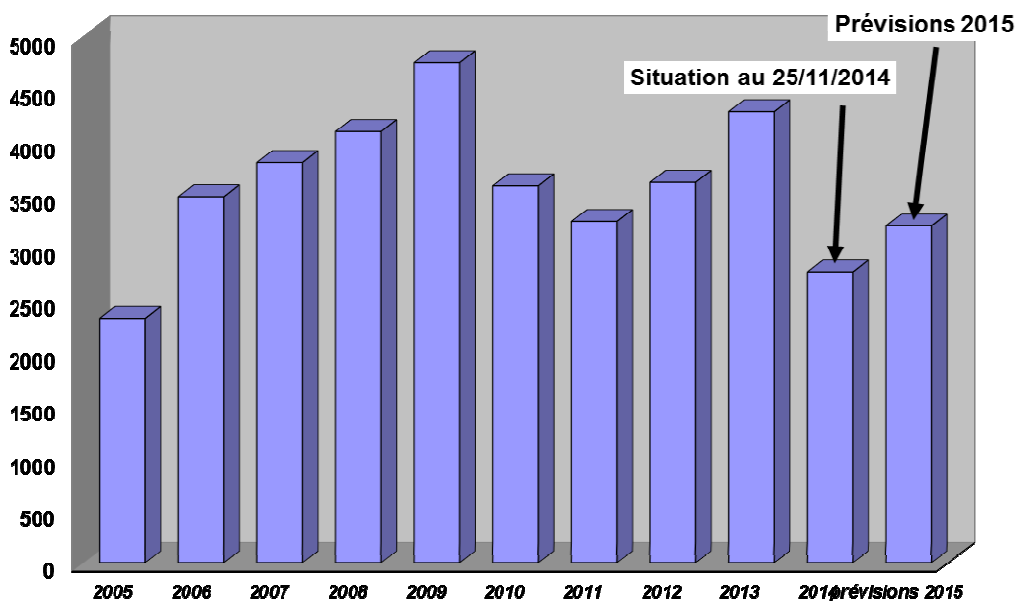
L'EVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE EST LA SUIVANTE (photographie au 31- 12- 2014)



L'EVOLUTION DES FRAIS GENERAUX EST LA SUIVANTE

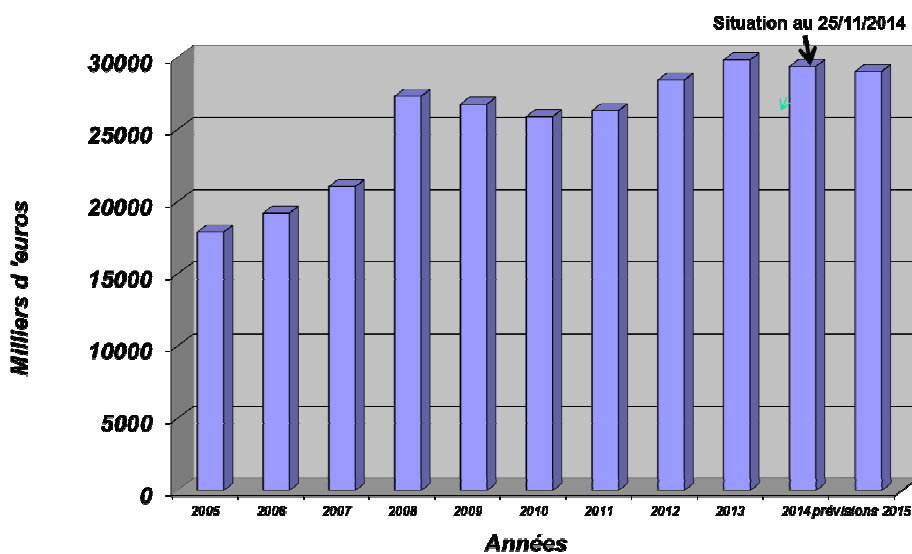


EXTENSIONS ELECTRIQUES



Au 30 novembre 2014, le montant des extensions est en baisse de 35.40 % par rapport à 2013 et de 23.43 % par rapport à 2012.

LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS (au 30-10-2014) EST LE SUIVANT :

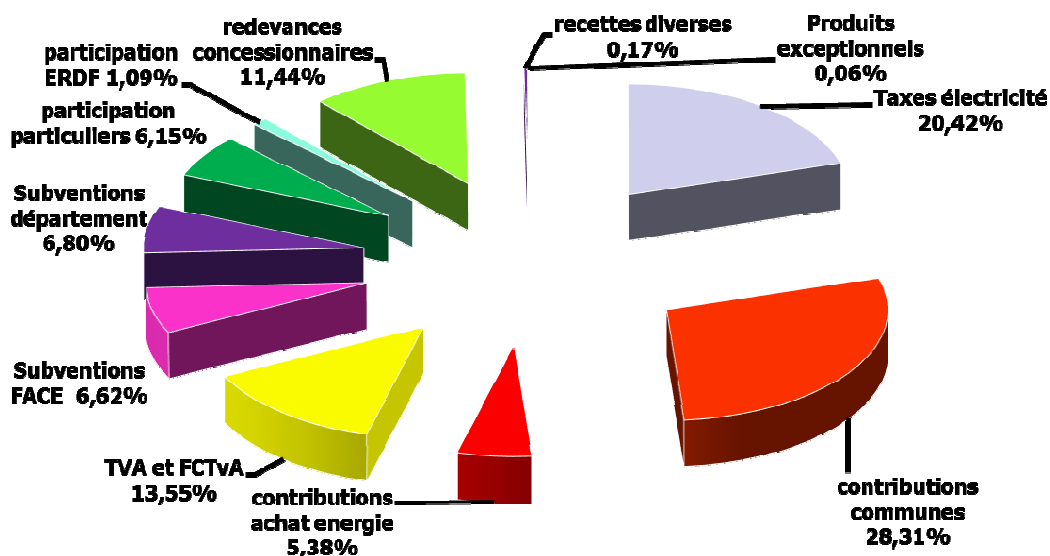


Le montant des travaux pour 2014 est de 29 351 402.96 €, y compris la maintenance (pour mémoire en 2013 le montant des travaux était de 28 408 29 408 506 €). La répartition des travaux est la suivante :

	Année 2013	Année 2012
Réseaux électriques	54.04%	55.40%
Eclairage public	30.28%	29.80%
Réseau Télécommunication	10.65%	10.41%
Construction siège	0.28%	0.07%
Investissement propre USEDA	0.48%	0.22%
Maintenance éclairage	3.85%	3.54%
Signalisation lumineuse	0.37%	0.51%
Chaufferie bois	0.05%	0.05%

1 700 000 € seront mandatés avant le 15/12/2014 ce qui portera le montant des paiements 2014 à 31 100 000 € niveau de paiement supérieur à celui de 2013 qui était le montant de travaux le plus élevé depuis la création de l'USEDA.

LA REPARTITION DES RECETTES 2014 (au 30-11-2014) EST LA SUIVANTE :



LA REPARTITION DES TITRES DE RECETTES NON RECOUVRES (au 30-10-2014) EST LA SUIVANTE :

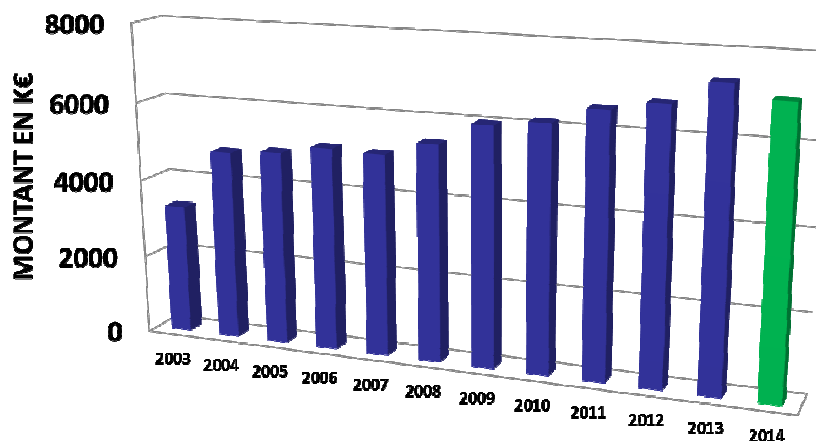
Récupération TVA	336 968.56 €
Contributions Communes	1 533 239.16 €
Département	326 964.56 €
FACE	551 978.75 €
PCT	262 671.28 €
Conseil Régional	48 059.16 €
TOTAL	2 969 881.47 €

-Le montant des titres de recettes non recouverts représente environ deux mois des recettes de l'USEDA (hors PCT il représente environ 2 mois de recettes de l'USEDA).

L'EVOLUTION DE LA TAXE COMMUNALE (au 30-12-2014) EST LA SUIVANTE :

Collecteurs Taxes	année 2014	Variation
<i>Sicae Aisne</i>	785 128,13 €	-5,07%
EDF	5 842 354,53 €	-5,70%
<i>Sicae Oise</i>	5 203,63 €	-24,93%
<i>GDF Suez</i>	189 424,24 €	9,81%
<i>Direct Energie (1)</i>	177 331,41 €	3,55%
<i>Lampiris</i>	1 389,84 €	Non significatif
<i>Energem</i>	1 471,94 €	Non significatif
<i>Alterna</i>	29,34 €	Non significatif
<i>Planet Oui</i>	761,16 €	Non significatif
<i>Proxelia</i>	538,00 €	Non significatif
<i>Enercoop</i>	616,48 €	Non significatif
<i>Sélia</i>	1 467,94 €	Non significatif
Total	7 005 716,64 €	-5,02%

L'ÉVOLUTION DE LA TAXE COMMUNALE EST LA SUIVANTE



REPARTITION DE LA TAXE 2014 SUR LA CONCESSION USEDA (situation au 30-12-2014)

EDF	83.39%
SICAE AISNE	11.21%
SICAE OISE	0.07%
FOURNISSEURS ALTERNATIFS	5.32%

REPARTITION DES FOURNISSEURS ALTERNATIFS EN 2014 (sur le périmètre de la concession USEDA)

		Evolution par rapport à 2013
GDF SUEZ	189 424.24 €	+9.81%
DIRECT ENERGIE	177 331.41 €	+3.55%
ALTERNA	12.09 €	Evolution non significative
PROXELIA	538.00 €	Evolution non significative
ENERCOOP	616.48 €	Evolution non significative
PLANET OUI	448.13 €	Evolution non significative
LAMPIRIS	1 389.84 €	Evolution non significative
ENERGEM	1 471.94 €	Evolution non significative
LAMPIRIS	1 467.94 €	Evolution non significative

MARCHE DE L'ELECTRICITE : POINT SUR L'OUVERTURE

Au 10 mai 2014 en France les transfuges ayant choisi la « liberté » sont peu nombreux.

2 681 000 clients résidentiels depuis le 1^{er} juillet 2007 ont choisi la « liberté » soit 7.58.3% des ménages français. On note une faible progression concurrentielle avec 31 400 demandes de changement en mai 2014 contre 23 710 au mois d'octobre 2013.

Le projet de budget primitif 2015 s'établit comme suit :

Postulats : Le poste fonctionnement est en progression de 139 000 € soit 1.03% par rapport à budget primitif 2014. Les postes en baisse sont les charges à caractère général pour – 63 000 € notamment :

-formation (communications électroniques) + 6 500 €,
-la maintenance pour -70 000 €,

Les dépenses de fonctionnement courant sont en augmentation de 7 000 € par rapport au budget primitif 2014 soit 1.02 % du montant du chapitre

Autre poste en augmentation celui des charges de personnel pour 5 000 € en raison du « glissement vieillissant technicité » (GTV) lié à une ancienneté moyenne plus importante des agents de l'USEDA pour des raisons démographiques, et en raison de l'intégration d'un agent de Etat dans la fonction publique territoriale.

Virement section investissement de + 603 780 € (+ 8% par rapport à 2014)

Les postes en baisse sont les suivants :

- les charges de gestions courantes pour - 42 000 € en raison de la subvention exceptionnelle au budget annexe « communications électroniques ».

Les autres postes ne varient pas.

A noter, la présence d'un nouveau chapitre : le virement d'un budget exceptionnel pour les communications électroniques d'un montant de 42 000 €.

FONCTIONNEMENT – Dépenses

	BP 2015	BP+BS 2014	Evolution en %
Charges à caractère général	3 738 570,00 €	3 801 570,00 €	-1,66%
Charges de personnel et frais assimilés	958 100,00 €	953 100,00 €	0,52%
Autres charges de gestion courantes	137 500,00 €	188 000,00 €	-26,86%
Charges financières	250 050,00 €	250 050,00 €	0,00%
Charges exceptionnelles	26 000,00 €	26 000,00 €	0,00%
Dépenses imprévues	150 000,00 €	145 391,00 €	3,17%
Dotations amortissement	250 000,00 €	250 000,00 €	0,00%
Virement section investissement	8 138 780,00 €	10 615 859,00 €	-23,33%
TOTAL dépenses	13 649 000,00 €	16 229 970,00 €	-15,90%

FONCTIONNEMENT – Recettes

	BP 2015	BP 2014	Evolution en %
Revenus gestion courante	34 000,00 €	30 000,00 €	13,33%
Impôt et taxe	6 850 000,00 €	6 800 000,00 €	0,74%
Participations	3 150 000,00 €	3 070 000,00 €	2,61%
Autres produits de gestions courantes	3 615 000,00 €	3 610 000,00 €	0,14%
Total recettes	13 649 000,00 €	13 510 000,00 €	1,03%

BUDGET SECTION INVESTISSEMENTS

Préambule :

Les hypothèses pour l'élaboration du budget primitif 2015 sont les suivantes.

En recettes :

- La dotation ERDF au titre de l'article 8 du contrat de concession s'élève à 336 000 €, stable par rapport à l'année 2014
- Les dotations du Fonds d'Amortissement des Charges Electriques (FACÉ) et du Conseil général de l'Aisne s'élève en 2014 à 4 289 000 €, identiques à celles de 2014
- Les dotations des communes en 2015 atteignent le montant de 9 044 000 €, en augmentation en raison de la participation des communes au programme de borne de recharge.
- Augmentation du virement de la section de fonctionnement de 603 783 €.

En dépenses :

- Enfouissement coordonné des réseaux d'éclairage public et de télécommunication programme 2015 : la dotation s'élève à 4 004 000 €, identique à 2014,
- Extension de réseaux électriques en 2015 la dotation s'élève à 3 200 000 €, identique à celle de 2014,
- Rénovation et extension de l'éclairage public la dotation 2015 s'élève à 1 600 000 €, identique à celle de 2014,
- La dotation du programme d'éradication des ballons fluorescents est maintenu à son niveau de 2014 soit 2 900 000 €,
- Le montant des enfouissements et des renforcements des réseaux électriques s'établit à 14 973 500 € en augmentation de 2,87 % par rapport à 2014

Deux nouveaux postes de dépenses apparaissent :

- Le géo-référencement de l'éclairage public pour 250 000 €,
- la première tranche du réseau de bornes de recharge de véhicules électriques pour 1 000 000 €.

INVESTISSEMENTS – Dépenses

	BP 2015	BP2014	Evolution en %
Dépenses imprévues	181 863,00 €	121 580,00 €	49,58%
Remboursement emprunt	1 418 000,00 €	1 427 000,00 €	-0,63%
Administration générale	99 000,00 €	66 000,00 €	50,00%
EPE	4 300 000,00 €	4 200 000,00 €	2,38%
Réseaux électriques	14 943 500,00 €	14 526 720,00 €	2,87%
EPC	200 000,00 €	200 000,00 €	0,00%
SILU	104 000,00 €	104 000,00 €	0,00%
Siège Social	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00%
EPFT	5 137 000,00 €	5 295 000,00 €	-2,98%
Diagnostic éclairage public	25 000,00 €	25 000,00 €	0,00%
Opération d'ordre (TVA)	2 690 583,00 €	2 151 000,00 €	25,09%
Emprunt (ligne de trésorerie)	4 000 000,00 €	4 500 000,00 €	-11,11%
Partenariat GRDF/USEDA	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00%
Géo référencement	250 000,00 €		Non significatif
Bornes de recharges	1 200 000,00 €		Non significatif
Total dépenses	34 628 946,00 €	32 696 300,00 €	5,91%

INVESTISSEMENTS - Recettes

	BP 2015	BP 2014	Evolution en %
FCTVA	1 650 000,00 €	1 550 000,00 €	6,45%
TVA Récupérable	2 690 583,00 €	2 151 000,00 €	25,09%
Subvention FACE	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €	0,00%
Subvention Département	1 950 000,00 €	1 950 000,00 €	0,00%
Participations communes	9 044 000,00 €	8 454 300,00 €	6,98%
Usagers	1 780 000,00 €	1 720 000,00 €	3,49%
Ademe	500 000,00 €	- €	Non significatif
Participation concessionnaire	335 000,00 €	335 000,00 €	0,00%
Virement section fonctionnement	8 138 780,00 €	7 535 000,00 €	8,01%
Amortissement	250 000,00 €	250 000,00 €	0,00%
Opération d'ordre (TVA)	2 690 583,00 €	2 151 000,00 €	25,09%
Ligne de trésorerie	4 000 000,00 €	4 500 000,00 €	-11,11%
Total recettes	34 628 946,00 €	32 696 300,00 €	5,91%

FONCTIONNEMENT :

Les charges de fonctionnement se décomposent comme suit :

Les charges de fonctionnement de l'USEDA qui s'élèvent pour 2015 s'élève à 790 510 € comprennent :

- 1 - 30 000 € ont été intégrés pour couvrir les dépenses imprévues.
- 2 -charges de personnel : elles ont été estimées sur la base de trois agents à 152 412 €
- 3 -les dotations aux amortissements des biens mis à disposition par le Conseil général de l'Aisne s'élève à 113 517 €
- 4 - les charges de fonctionnement des 19 NRA-ZO s'élèvent à 85 000 €.

Le virement à la section d'investissement atteint 409 581 €

Les recettes de fonctionnement de l'USEDA s'élèvent à 790 510 € et se répartissent comme suit :

- Les produits du service des domaines qui s'élèvent à 70 000 € correspondant à la redevance versée par Orange pour la location des fourreaux,
- Les participations des communes qui s'élèvent à 600 000 €,
- Les reprises des subventions afférentes aux biens mis à disposition qui s'élèvent à 77 510 €,
- Les recettes liées aux NRA-ZO qui sont estimées à 43 000 €,

Aucune redevance du délégataire n'a été intégrée à ce stade. Cet élément devra être revu à la fin de la négociation.

INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement se décomposent comme suit :

Les charges d'investissement de l'USEDA qui s'élèvent pour 2015 à 11 823 098 € comprennent :

- 1- les travaux FTTH qui s'élèvent à 4 950 000 € comprennent les frais d'assistance à maîtrise d'œuvre,
- 2- les travaux de montée en débit qui s'élèvent à 1 650 000 € comprennent les frais d'assistance à maîtrise d'œuvre,
- 3- les frais d'insertion qui s'élèvent à 10 000 €,
- 4-le compte 2042 d'un montant de 5 025 000 € regroupe les subventions aux personnes de droit privé. Il comprend les subventions pour la mise en place des kits de satellites et les subventions pour les candidats. Cette subvention devra être réévaluée à la fin des négociations,
- 5- le compte 139 subventions d'investissement transférées au compte de résultats d'un montant de 77 510 € vient en contrepartie de la reprise de subvention en recettes de fonctionnement,
- 6- 110 588 € ont été intégrés pour couvrir les dépenses imprévues,

Les recettes d'investissement se décomposent comme suit :

Les recettes d'investissement de l'USEDA qui s'élèvent pour 2015 s'élève à 11 823 098 € comprennent :

- Les subventions d'équipement d'un montant de 9 700 000 € comprennent les subventions de la région pour un montant de 6 700 000 € et du département de l'Aisne pour un montant de 3 000 000 €,
- Un emprunt pour un montant de 1 600 000 € pour équilibrer le budget,
- Les opérations d'ordre s'élèvent à 523 098 € et comprennent la dotation aux amortissements pour un montant de 113 517 € et le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 409 581 €,

Dépenses

Subvention d'investissement	77 510,00 €	
Frais d'insertion	10 000,00 €	
Subvention d'équipement versée	5 025 000,00 €	
Travaux FTTH programme 2015	4 950 000,00 €	
Montée en débit programme 2015	1 650 000,00 €	
Dépenses imprévues	110 588,00 €	
Total des dépenses d'investissement		11 823 098,00 €

RECETTES

		9 700
Subvention d'équipement	000,00 €	
		1 600
Emprunt et dettes assimilées	000,00 €	
Total opérations d'ordre	523 098,00 €	
Total des dépenses d'investissement		11 823 098,00 €
Equilibre Investissement		0,00 €

Section Fonctionnement

		Recettes	Dépenses
Budget Principal		13 649 000,00 €	13 649 000,00 €
Budget Annexe		790 510,00 €	790 510,00 €
Total		14 439 510,00 €	14 439 510,00 €

Section Investissement

Budget Principal	34 628 946,00 €	34 628 946,00 €
Budget Annexe	11 823 098,00 €	11 823 098,00 €
Total	46 452 044,00 €	46 452 044,00 €

Après avoir entendu l'exposé de Mr le Président et en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2015 ainsi que le budget annexe 2015 consacré aux communications électroniques).

◆ Décisions modificatives:

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré:

- approuve les décisions modificatives

ADMINISTRATIF

◆ Remboursement frais de mission :

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accepter la prise en charge des frais de mission des élus et ce pendant toute la durée de leurs mandats,
- de rembourser ces frais de missions sur la base des frais réels engagés,
- de rembourser ses frais de missions sur présentation d'un état de frais de déplacements lequel sera accompagné de tous les justificatifs de paiement.

◆ Autorisation signature accords, conventions, protocoles divers :

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Mr le Président à signer l'accord n°5 dans le cadre de l'avenant n°2 portant modification de l'annexe 1 de la convention de concession de distribution publique de l'électricité à intervenir entre l'USEDA et ERDF pour l'intégration des ouvrages dans l'environnement.

- accepte de mettre en œuvre la prolongation de la convention pour la sécurisation des réseaux moyenne tension au-dessus des corps de ferme.

- autorise Mr le Président à signer un protocole d'accord et une convention avec CERTINERGY dans le cadre des actions d'économie d'énergie mis en place par l'USEDA (CEE).

-- autorise Mr le Président de l'USEDA à intervenir auprès de l'ADEME afin de signer la convention d'aide financière pour le déploiement de recharges pour véhicules électriques suite à l'information du Commissaire général à l'investissement pour l'attribution d'une participation du Programme d'Investissements d'Avenir à hauteur 783 000 € pour la mise service de 140 bornes de recharge normale et accélérée ce qui permettrait une recharge à moins de 30 km de tout point du département de l'Aisne.

-- autorise Mr le Président de l'USEDA a signé une convention de partenariat avec l'ADICA afin d'apporter expertises et conseils auprès des communes et intercommunalités en matière de maîtrise de l'énergie et de développement durable.

TECHNIQUE

◆ Programme EPE 2014 –EPC 2015-Travaux d'éclairage public et signalisation lumineuse 2015

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Mr le Président et en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le programme EPE 2015, les programmes EPC 2015, le programme travaux d'éclairage public (programme départemental 2015 remplaçant la DGE accordée par l'état), signalisation lumineuse 2015, et le programme rénovation ballons fluorescents 2015

- d'autoriser le Président à demander une subvention auprès du Conseil Général de l'Aisne pour le programme de l'éclairage public.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants et donne la parole à l'ensemble des invités avant de clôturer la séance à 12h00.

Fait à Laon, le 9 décembre 2014

Le Président de l'USEDA



Daniel DUMONT